

Compte-rendu du Conseil municipal du 30 janvier 2021

Heure et lieu : 9h00 en la petite salle des fêtes (salle de la cantine)

Présents : Thierry MORISSET, Thomas BEAUCOURT, Pascal TESSIER, Jacqueline TREUILLIER, Alexandra GOGUÉ, Jean-Luc GIRARD, Christine DEROUINEAU, Juliana RABINEAU, Christèle MOREL, Kevin PERCEVAULT, 5 observateurs + 2 arrivés à 9h25

Absent : Serge CLAVILIER (pouvoir donné à Jean-Luc)

Secrétaire de séance : Thomas BEAUCOURT

Début de la séance

1. Groupe d'acteurs locaux (GAL) inventaire des zones humides (9h00)

Thierry demande si chacun a trouvé un ou plusieurs volontaires pour participer au GAL.

Thomas propose de participer au GAL

Kevin indique qu'Alexandre Branchereau, habitant de la commune, est volontaire

Jacqueline propose de participer aux GAL

Christine indique que Franck Derouineau, habitant de la commune, est volontaire

Christine demande s'il est possible d'ajouter des personnes qui n'ont pas encore répondu à la proposition la semaine prochaine – après un court échange il est convenu de transmettre des noms supplémentaires avant lundi s'il doit y en avoir d'autres.

Christine propose qu'on ajoute Hubert Gourrichon, habitant de la commune sous réserve de sa validation ce week-end, personne ne s'y oppose.

La liste des membres est validée à l'unanimité : Thomas Beaucourt, Alexandre Branchereau, Jacqueline Treuillier, Frack Derouineau

2. Promesse de location bail à ferme Métivier Benjamin (9h07)

Thierry rappelle qu'il a transmis aux conseillers le plan des deux parcelles concernées.

Il indique aussi que Jean-Marie Métivier est prêt à s'engager par écrit à laisser un passage sur les deux parcelles concernées ; qu'il est aussi prêt à s'engager à abandonner l'exploitation de ces parcelles si un projet de lotissement voit le jour ; qu'il accepte aussi de laisser une partie du terrain en blé pour la Fête des Métives.

Jean-Luc exprime l'idée que c'est plutôt à Benjamin Métivier, le repreneur de la parcelle, de s'engager sur le sujet ; qu'une promesse même écrite ne sera pas forcément fiable. L'installation n'étant qu'à l'automne, et le conseil ayant eu des discussions portant sur l'opportunité de conserver les terres pour la commune, Jean-Luc propose de prendre le temps de rencontrer Benjamin Métivier afin de savoir si une décision négative de la commune remettrait en cause son installation. Les conseillers conviennent que les parcelles sont intéressantes pour la commune, mais ne souhaite pas pénaliser un agriculteur.

La proposition de rencontrer Benjamin Métivier avant le prochain conseil (Jean-Luc propose de lui téléphoner) est acceptée à l'unanimité.

3. Mise à jour du contrat du défibrillateur (9h18)

Kevin s'est renseigné auprès d'une professionnelle de la commune (Sandrine). Il indique que la présence du défibrillateur n'est pas obligatoire ; que l'entretien peut être réalisé par n'importe qui par simple contrôle visuel ; que le remplacement des consommables se fait à des intervalles de temps très larges (5 ans)

Juliana dit que le défibrillateur actuel est peut-être encore en état de marche, qu'il suffirait de vérifier.

Kevin indique que le prix d'achat serait plutôt compris entre 900€ et 1500€ ; Thomas confirme ce type de tarif trouvé sur Internet.

La discussion porte sur l'intérêt ou non de garder un défibrillateur, quelques conseillers se prononcent plutôt pour.

Kevin propose de demander à St Bernard si ils peuvent vérifier le défibrillateur actuel qui a plus de 5 ans, le conseil accepte à l'unanimité

4. Commission travaux : assistance prestataire extérieur (9h25)

Une réunion avec les services techniques du département (ATD) s'est tenue mercredi 20 janvier. Jacqueline en fait le compte-rendu et indique notamment les résultats d'un comptage de trafic routier dans le bourg de Denezé en 2017 : 1797 voitures par jour à la sortie du bourg direction Doué-en-Anjou, dont 5,62 % de poids lourds.

Thierry indique que l'ATD va prendre en charge des travaux de voirie sur la départementale dans la traversée de La Rue. Restera à la charge de la commune le remplacement d'un panneau pour un montant d'une centaine d'euros.

Kevin demande pourquoi la route s'affaisse à la Rue, Thierry répond que c'est assez courant étant donné le trafic et la configuration des lieux.

Jacqueline indique que l'ATD doit transmettre aux communes le programme de ses travaux de voirie (pas encore transmis à ce jour).

Elle indique aussi que l'ATD propose que l'on s'organise avec eux pour l'égagement des haies en vue de l'installation de la fibre, afin de coordonner un élagage général.

Thierry indique avoir rencontré un responsable des installations de la fibre, qui a vérifié que l'armoire du bourg était bien installée. Que cette armoire distribuerait environ 300 points de connexion finaux. Que deux poteaux seulement devront être changés pour les câbles aériens. Que le passage de la fibre pourrait s'envisager fin 2021, pour l'intégralité des habitations de la commune.

Jean-Luc indique que l'égagement se fait plutôt en février qu'en été.

Christine pose la question de la prise de contact avec les propriétaires responsables d'égagement, Thierry propose de commencer par un appel téléphonique.

Après discussion sur le déploiement de la fibre, il est convenu de :

- Partager la liste des haies à élaguer déjà établie et actuellement entre les mains de Thierry avec tous les conseillers :

- que chaque conseiller contacte les propriétaires qu'il connaît pour demander l'autorisation de réaliser les travaux d'égagement (à charge de la commune) ;

- de refaire une réunion si certains propriétaires n'ont pas pu être contactés ou ont refusé

Convention ATD : l'ATD propose de renouveler la convention signée précédemment avec la commune. Cette convention a pour objet de faciliter les travaux publics. La commune est en attente de transmission du projet de convention.

Concernant l'écoulement des eaux à La Rue, Thierry envisage la possibilité de prendre les pierres tombées dans le fossé et de les déplacer derrière le mur. Le propriétaire est d'accord pour donner du temps pour participer à ce travail, en collaboration avec les cantonniers.

Christine demande la longueur du mur, Kevin répond 6 à 7 mètres.

Kevin propose d'évacuer les pierres plus loin avec la bennette afin que le problème ne se renouvelle pas.

La discussion porte sur les différentes sections en amont et en aval de ce fossé (pont en béton avec tuyau de diamètre 80) afin de s'assurer que tout est cohérent ; sur les travaux envisagés en cas de construction d'un trottoir.

Concernant l'assistance maîtrise d'ouvrage, ATD peut aider sur la partie entretien des routes, gratuitement. La commune listerait les travaux nécessaires, et ATD accompagnerait gratuitement jusqu'à la demande effectuée aux artisans, mais ne supervise pas la mise en œuvre des travaux. Il serait donc envisageable de faire intervenir ATD, et aussi de solliciter M. Chopineaux pour le suivi des travaux et leur recette.

Thierry indique qu'ATD suggère de faire des plans sur plusieurs années.

Jacqueline a téléphoné à M. Chopineaux, il doit effectuer un premier devis et nous donner un rdv.

Le conseil décide de se tourner à la fois vers ATD et vers M. Chopineaux pour leurs aides complémentaires, à l'unanimité.

Des subventions à hauteur de 20 %, sur dossier, sont possibles de la part de ATD (ingénierie territoriale)

Pascal soulève le problème du budget voirie à établir, et le retard pris sur l'élaboration du budget.

5. Aménagement et travaux autour du bâtiment communal (9h56)

Thierry et Kevin discutent de la présence et de la localisation des compteurs enterrés dont l'identification est un préalable nécessaire aux travaux.

Thierry indique qu'en cas de terrassement il faudra faire une DICT à EDF afin qu'ils indiquent si des câbles sous-terrains sont présents.

Thierry, informé sur la localisation des obstacles aux travaux, propose de compléter les renseignements relatifs à ces compteurs et boîtes de dérivation enterrés.

6. Formation des élus (10h01)

Thierry indique avoir bien reçu les demandes d'inscription d'Alexandra et Juliana. Christine donne des informations sur les places restantes suite à un appel téléphonique qu'elle a passé.

Thierry indique que certaines communes prennent une délibération de financement de la formation des élus et propose que la commune prenne en charge les formations à hauteur de 80€ par jour plus 18€ par repas.

La question du retard se pose, sachant que Thierry indique qu'il faut deux mois pour monter un dossier de financement d'une formation.

Le conseil choisit à l'unanimité de prendre en charge les formations des élus à hauteur de 80€ par jour, plus 18€ par repas, sans remboursement des frais kilométriques.

7. Constitution de la commission communale des impôts directs (10h08)

Sont volontaires sur la commune : Alexandre Branchereau, Marie-Claude Fouchard, Evelyne Gourrichon, Franck Derouineau, Pascal Tessier, Jean-Luc Girard

En suppléants : Kevin Percevault, Juliana Rabineau

Il faudrait trouver 24 noms au total (deux listes, chacune 6 titulaires et 6 suppléants) ; on s'achemine plutôt vers une seule liste, et peut-être pas complète.

La proposition de liste est validée à l'unanimité

8. Cave aux sculptures (10h11)

Juliana rappelle les modifications des conditions de visite proposées par la commission tourisme :

6€ la visite guidée pour les adultes

3€ pour les enfants

4€ pour les groupes

Tarif préférentiel 5,5€ à l'Office de Tourisme, avec 0,5€ de marge pour l'OT

La prestation de l'OT n'engendre pas de surcoût par rapport aux 160€ annuels réglés à l'OT pour sa prestation globale.

Proposition reçue de Loire en Poche pour être référencé chez eux pour un coût de 450€ ; Juliana trouve ce prix trop élevé pour un tel support.

La participation à Tout en Troglo se chiffre à 112,50 € pour un support beaucoup plus approprié. Thierry indique que la saison 2020 a vu 2000 visites dont 90 % d'adultes.

Thomas explique les discussions avec Action Caverne concernant le site web : l'association est ouverte à l'idée de transmettre le très bon site qu'ils ont réalisé sur la Cave, à la commune.

Juliana indique que les horaires proposés sont :

de juin à septembre 9h-13h 14h-18h ;

de mars à novembre de 13h à 18h ;

dans tous les cas du mercredi au dimanche.

Kevin pose la question de la rentabilité, Thierry indique que l'équilibre serait atteint à 3500 visites très approximativement. Kevin pose aussi la question d'une baisse de la fréquentation à cause de la hausse du prix. Thomas précise que le prix de 6€ est cohérent d'après Soren (le guide actuel de la Cave), l'OT, et d'autres professionnels du tourisme, et qu'il prend son sens avec la visite guidée.

Le conseil valide tous ces changements à l'unanimité (nouveaux tarifs, nouveaux horaires, engagement auprès de Tout en Troglo, vente des billets à l'Office de Tourisme)

9. Demande de subventions diverses (10h26)

La mairie a reçu plusieurs demandes :

- Solidarité paysans
- Collège St-Joseph
- OGEC école du Sacré-Coeur
- Les Ardilliers (Saumur)

Le conseil demande que Thierry transmette toutes ces demandes à l'ensemble des conseillers.

Pascal demande si les subventions 2020 aux associations ont été versées, Thierry indique que normalement elles ont été versées.

10. Délibération sur projet éolien de Doué-en-Anjou (10h34)

Thierry rappelle avoir transmis le résumé non technique aux conseillers.

Pascal demande s'il est techniquement possible de reporter la décision, c'est possible, mais personne n'exprime le besoin de se renseigner plus avant.

Thomas exprime le souhait que le dossier éolien ne fasse pas retomber le conseil dans des divisions ; que les avis divergent et que c'est normal au sein d'un conseil.

Jacqueline demande le vote à bulletin secret et propose le matériel qu'elle a préparé.

Pascal effectue le dépouillement : 11 voix exprimées : 5 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions

Le conseil s'exprime donc favorable au projet

11. Convention Territoriale Globale (sujet absent de la convocation - 10h45)

Juliana rappelle que la CTG remplace la CJE qui liait la commune à la CAF jusqu'à fin 2020.

La CAF propose une CTG qui couvre les domaines non seulement de l'enfance mais aussi de la vie sociale de manière plus large.

Une enquête est en cours auprès de Doué en Anjou pour récolter les besoins, la CAF nous propose de nous y associer.

La CAF nous demande pour le moment de valider le périmètre de la CTG (Doué, Dénezé, Louresse, Les Ulmes, Tuffalun)

Le conseil valide ce périmètre à l'unanimité

Prochaine réunion sur le sujet le 17 février 2021

Fin de l'ordre du jour (10h50)

Thierry évoque les mouvements de fonds calculés par la commission des charges transférées

Définitif 2020 : 28217,31 € de mouvement au profit de Denezé-sous-Doué
Provisoire 2021 : 28217,31 € de mouvement au profit de Denezé-sous-Doué

Thierry indique que le recensement de Denezé donne un compte de 482 habitants et qu'il transmettra les éléments aux conseillers.

Jean-Luc souhaite revenir sur le contrat d'assurance des risques statutaires, et sur le choix de l'option de prise en charge des charges patronales, qui est une option majorant la cotisation de 50 % Christine indique que si on calcule la cotisation avec le taux de 4,4 %, on arrive à une cotisation de 8000€ par an sans l'option, et 11000€ avec l'option « charges patronales). Toutefois le taux de 4,4 % ne s'appliquerait qu'aux salariés ayant un temps de travail supérieur à 80 % (un seul salarié) ; les autres ayant un taux de cotisation de 1,15 % ; on aurait donc plutôt une cotisation totale autour de 2000 € sans option ; calculs à revoir précisément à tête reposée

Jacqueline évoque un changement de périmètre de la zone d'infestation termites, à transmettre éventuellement aux habitants.

Jean-Luc répète que le conseil attend la démission du maire.

Jean-Luc et Christine annoncent leur intention de se retirer de la commissions finance si Thierry ne démissionne pas.

Thierry annonce son intention de rester maire et de répondre à la lettre ouverte distribuée aux habitants.

Jean-Luc et Christine annoncent donc leur retrait de la commission. Kevin et Juliana annoncent s'en retirer aussi.

Christine estime que le budget sera difficilement prêt à la date butoir, les travaux étant d'habitude déjà bien entamés en janvier.

Prochain conseil samedi 27 février à 9h00, même lieu

11h17 la séance est levée